



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sébastien Lecornu et Olivier Véran annoncent un soutien de 1,6 millions d'euros pour l'aide alimentaire à Mayotte

Paris, le 17 février 2021

M. Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et M. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, annoncent la mise en place d'un soutien d'urgence à l'aide alimentaire à destination des populations mahoraises les plus en difficultés face à la crise sanitaire. 1,6 millions d'euros seront ainsi déployés pour trois mois sous la forme de chèques d'urgences alimentaires pour environ 13 300 familles de Mayotte. Très fortement touchée par le virus, l'île a dû être reconfinée le 5 février dernier, pour une durée d'au moins 3 semaines, à la suite de la dégradation de la situation épidémique.

La distribution de ces bons d'urgence alimentaire est confiée à la préfecture de Mayotte, en coordination avec les collectivités locales et les associations présentes sur le territoire. En moyenne, les familles recevront une aide de 40 euros par mois pendant trois mois.

Les ministres rappellent leur engagement total à soutenir les habitants de Mayotte face à une situation épidémique détériorée qui a conduit les pouvoirs publics locaux à renforcer les mesures de freinages de la propagation du COVID-19. Ces mesures ont un effet significatif sur le quotidien des populations, et particulièrement sur les personnes les plus précaires pour lesquelles l'accès aux biens de première nécessité est rendu plus difficile. Ce soutien d'urgence à l'aide alimentaire reprend les dispositifs déjà mis en place au printemps sur l'ensemble du territoire Français.

Depuis le début de l'épidémie, Mayotte a bénéficié de plusieurs mesures de solidarités nécessaires pour soutenir les personnes les plus précaires. Des mesures aussi bien nationales – aides exceptionnelles de solidarité, soutien d'urgence à l'aide alimentaire, majoration de la prime de rentrée scolaire, soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, que locales – distribution de colis alimentaires par la caisse de sécurité sociale de Mayotte, en lien avec la préfecture.

Contacts presse

Ministère des Outre-mer
mompresse@outre-mer.gouv.fr
Tél : 01 53 69 26 74

Ministère des Solidarités et de la Santé
sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr
Tel : 01 40 56 60 60